

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RG2205 Culture anglaise et néerlandaise			
Ancien Code	PERG2B25CAN	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEGB2250		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Giovannina ROSA (giovannina.rosa@helha.be) Céline DUBY (celine.duby@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Mélanie BAELEN (melanie.baelen@helha.be) Laurie GOFFETTE (laurie.goffette@helha.be) HELHa Loverval Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be) Gladys HARDY (gladys.hardy@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Anglais, Néerlandais, Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant.e sera amené.e à s'approprier des notions culturelles en relation avec les langues enseignées.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage visés

terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de/d' :

mobiliser sa connaissance des aspects culturels des pays dans lesquels la langue étudiée est une langue véhiculaire, par exemple les aspects historiques, artistiques et/ou littéraires ;
 analyser et interpréter les textes littéraires et les œuvres d'art dans leur contexte culturel, historique et social;

établir des comparaisons et des contrastes entre les cultures de différents pays et régions où la langue étudiée est parlée, et les confronter à sa propre culture.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG2B25CANA Culture anglaise et néerlandaise : anglais 30 h / 2 C

PERG2B25CANB Culture anglaise et néerlandaise : néerlandais 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG2B25CANA Culture anglaise et néerlandaise : anglais 20

PERG2B25CANB Culture anglaise et néerlandaise : néerlandais 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les deux activités d'apprentissage (culture anglaise et culture néerlandaise) doivent être présentées : si l'une de ces parties n'a pas été présentée, la mention PP sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Culture anglaise et néerlandaise : anglais			
Ancien Code	6_PERG2B25CANA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEGB2251		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Giovannina ROSA (giovannina.rosa@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

2. Présentation

Introduction

Cette AA constitue une introduction sommaire à la civilisation américaine. Une attention toute particulière sera accordée à la langue américaine et aux différences par rapport à l'anglais britannique. Les étudiant.e.s seront également invités à découvrir certains aspects culturels, historiques et littéraires de cette civilisation dans le but de mieux comprendre la société américaine contemporaine.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4.1

Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

4.3

Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

4.4

Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

4.5

Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Compétence 5

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.1

Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

5.2

S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

5.3

Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

5.4

Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Nous étudierons brièvement l'histoire des USA et essaierons de comprendre comment l'histoire a contribué à la naissance de la langue américaine (référence à certains événements historiques). Nous verrons ensuite les spécificités de l'anglais américain et nous poursuivrons par une réflexion et analyse de la société américaine contemporaine sous toutes ses facettes (us et coutumes, évolution niveau politique, littérature, etc.).

Démarches d'apprentissage

Durant cette AA, les étudiant.es seront invité.es dans un premier temps à participer à des séances théoriques et pratiques données par l'enseignant et dans un deuxième temps, à présenter des éléments culturels à la classe tout en incluant une réflexion sur la didactique de ce sujet (pouvant aboutir à un débat en classe).

Ils/elles seront également amené.es à lire et analyser des textes/articles de presse/vidéos/ romans traitant de problèmes sociétaux frappant les USA aujourd'hui, que ce soit en présence de l'enseignant ou en autonomie, et enfin, à collaborer sur des projets de recherche.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions/ réponses; corrections et feedback personnalisés réguliers; disponibilité de l'enseignant en cas de problèmes.

Sources et références

Syllabus; vidéos (Youtube); articles téléchargés du net; différents ouvrages traitant de culture américaine mis à disposition des étudiant.e.s. comme *U.S.A. History in Brief, Learner English Series* - U.S. Department of State -Bureau of International Information Programs (http://www.america.gov/publications/books/learner_english.html)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus, vidéos utilisées en cours et autres références utiles pour les travaux.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant.e sera testé.e régulièrement de manière formative sur le contenu des séances présentées par le professeur. Il/Elle effectuera des recherches sur des aspects spécifiques de la culture du pays étudié et présentera ses résultats à la classe.

L'étudiant.e sera également évalué.e de manière certificative en fin de quadrimestre lors d'un examen oral. Il/Elle démontrera ses connaissances sur les contenus vus et présentés au cours.

!/ Si, malgré un contenu correct, la compréhension des faits exposés par l'étudiant.e était entravée par de graves erreurs de langue, que ce soit de vocabulaire, de grammaire ou autre, le professeur ne pourra attribuer une cote de réussite.

La cote finale correspondra à l'addition de la moyenne pondérée des 2 parties de l'UE:

- culture néerlandaise: 50%

- culture anglaise: 50%

Pour valider cette UE, l'étudiant.e devra obtenir une note d'au moins 10/20 pour chaque partie de l'UE.

Si une partie est en échec, l'étudiant.e obtiendra une note maximale de 9/20 et ne devra représenter que la partie en échec au Q3 selon les modalités données par le professeur.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	40	Trv	40
Période d'évaluation			Exo	60	Exo	60

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

En cas d'absence justifiée ou de certificat médical le jour de la présentation du travail, l'étudiant aura la possibilité de représenter celui-ci avant la session mais en cas d'impossibilité, l'étudiant présentera son travail lors de l'examen oral.

En cas d'échec dans une des 2 parties, l'étudiant représentera le travail (exposé) et l'examen oral propres à cette partie au Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Culture anglaise et néerlandaise : néerlandais			
Ancien Code	6_PERG2B25CANB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEGB2252		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DUBY (celine.duby@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Néerlandais		

2. Présentation

Introduction

Au sein de cette activité d'apprentissage, l'étudiant.e sera amené.e à s'approprier des notions culturelles en relation avec la langue néerlandaise et les pays où la langue est parlée.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de/d' :

- mobiliser sa connaissance des aspects culturels des pays dans lesquels la langue néerlandaise est une langue véhiculaire, par exemple les aspects historiques, artistiques et/ou littéraires ;
- analyser et interpréter les textes littéraires et les œuvres d'art dans leur contexte culturel, historique et social;
- établir des comparaisons et des contrastes entre les cultures de différents pays et régions où la langue étudiée est parlée, et les confronter à sa propre culture.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Une connaissance de l'histoire des pays dans lesquels la langue néerlandaise est parlée (ex. les événements clés, les périodes de conflit, les mouvements sociaux et politiques importants, et leur impact sur la culture, etc.).
- Une compréhension de la littérature associée à la culture de la langue étudiée (ex. les mouvements artistiques, les genres littéraires, les styles et les tendances).
- Une connaissance des traditions culturelles, des célébrations et des événements sociaux importants associés à la culture de la langue étudiée.

Démarches d'apprentissage

Dans le cadre des activités en présence de l'enseignant, et en autonomie, les étudiant.es seront amené.es à :

- participer à des séances théoriques où les éléments culturels seront présentés par l'enseignant ou un pair ;
- analyser des documents écrits et audio-visuels ;
- collaborer ou travailler en autonomie sur des projets à présenter en classe.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Feedback
- Entretiens individuels
- etc.

Sources et références

Dictionnaires

Sites internet

Power Points,

Livres/manuels scolaires:

- Rietbergen, P. & Seegers, G. (1998). De geschiedenis van Nederland in vogelvlucht: van prehistorie tot heden. Bekking & Blitz.
- Beheydt L. (2002) Eén en toch apart. Kunst en cultuur van de Nederlanden. Leuven: Davidsfonds.
- Commissie ontwikkeling Nederlandse Canon (2021) Nederland van toen tot nu. 4de druk. Amsterdam: Uitgeverij Eenvoudig Communiceren.
- De Geest D., Faems A., Rymenants K., Sintobin T.(2006). Nederlandse literatuur: van de Middeleeuwen tot vandaag. Averbode: Uitgeverij Averbode.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Gratis Woordenboek (Van Dale)
- Combinatiewoordenboek
- Taaladvies.net
- Woordenlijst.org
- Algemene Nederlandse Spraakkunst
- Synoniemen.net
- Team Taaladvies
- enz.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant.e sera testé.e régulièrement de manière formative sur le contenu des séances présentées par le professeur. Il/Elle effectuera des recherches sur des aspects spécifiques de la culture du pays étudié, présentera ses résultats à la classe et sera évalué.e de manière certificative.

L'étudiant.e sera également évalué.e de manière certificative en fin de quadrimestre lors d'un examen écrit. Il/Elle démontrera ses connaissances sur les contenus vus et présentés au cours.

/! Si, malgré un contenu correct, la compréhension des faits exposés par l'étudiant.e est entravée par de graves erreurs de langue, que ce soit de vocabulaire, de grammaire ou autre, le professeur ne pourra attribuer une cote de réussite.

La cote finale correspondra à l'addition de la moyenne pondérée des 2 parties de l'UE:

- culture néerlandaise: 50%
- culture anglaise: 50%

Pour valider cette UE, l'étudiant.e devra obtenir une note d'au moins 10/20 pour chaque partie de l'UE.

Si une partie est en échec, l'étudiant.e obtiendra une note maximale de 9/20 et ne devra représenter que la partie en échec au Q3 selon les modalités données par le professeur.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Trv	50		
Période d'évaluation			Exe	50	Exe	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

En cas d'absence justifiée ou de certificat médical le jour de la présentation du travail, l'étudiant aura la possibilité de représenter celui-ci avant la session mais en cas d'impossibilité, l'étudiant présentera son travail lors de l'examen écrit, en juin.

En cas d'échec dans l'une des 2 parties, l'étudiant représentera le travail (exposé) et l'examen écrit propres à cette partie au Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).